

# DE LA MÉMOIRE ANCIENNE À LA MÉMOIRE IMMÉDIATE : *la Biographie des hommes remarquables des Basses-Alpes*

L'abbé Jean-Joseph-Maxime Féraud fit paraître ce dictionnaire biographique des illustrations bas-alpines en 1850.

Afin de remplir un pieux devoir de mémoire, il convient d'abord de dire au moins quelques mots de la vie de son auteur et de son œuvre d'historien. Il est né en 1810 à Riez, pays de sa mère, dans une famille d'artisans, tisseurs à toile et cordonniers. Son père était de Moustiers. Le grand-père paternel, Jean-Joseph Féraud, tourneur en faïence, faisait sans doute partie de cette dynastie de Féraud, la dernière des faïenciers de Moustiers, dont les productions sont moins recherchées des collectionneurs que celles des Clérissy, Olérys et Ferrat, mais qui maintiendra son activité jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. L'abbé Féraud ne fera pas mention de cette parenté paternelle à Moustiers dans l'autobiographie qu'il rédigera à la fin de sa vie<sup>1</sup>. A l'âge de dix-neuf ans, jeune séminariste à Digne, se révèle à lui ce goût des recherches historiques qui ne le quittera plus jusqu'à sa mort en 1897. « Ce fut pendant les vacances de l'année 1829 que je pris goût à étudier l'histoire de ma ville natale<sup>2</sup>. » Le champ géographique des premières investigations est d'abord circonscrit au lieu de sa naissance, la patrie comme on aimait dire. Les *Documents historiques sur la ville et l'ancien diocèse de Riez*, sa première publication,

---

1. *Ma notice biographique écrite en 1894*, restée manuscrite, Papiers abbé Féraud, 1J 89, Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence.

2. *Ibid.*

ont paru en plusieurs livraisons, entre 1838 et 1841, dans les *Annales des Basses-Alpes*. Ses recherches vont ensuite porter sur les différentes paroisses où il va exercer son ministère. Jeune vicaire à Reillane de 1833 à 1836, il « rédige le contenu historique de la paroisse<sup>3</sup> », essai qui ne fera pas l'objet d'une publication. De son séjour à Valensole, les deux années suivantes, naîtra la *Dissertation sur le lieu de naissance de saint Mayeul*<sup>4</sup>. De 1838 à 1842, il est vicaire de la paroisse Saint-Sauveur de Manosque. Il fera paraître une histoire de Manosque quelques années plus tard. Enfin, en 1842, il est nommé curé des Sièyes, paroisse de seulement 350 âmes, mais « sise aux portes de Digne », comme il écrit dans sa *Géographie historique*<sup>5</sup>. A trente-deux ans, notre jeune curé bas-alpin, à la tête d'une petite paroisse rurale aux charges légères, va pouvoir consacrer ses loisirs à ses publications historiques. Juste après sa prise de possession de la cure des Sièyes, il écrit dans une lettre adressée à la rédaction des *Annales des Basses-Alpes*, datée du 6 juin 1842 : « Plus libre aujourd'hui, je me dévoue et me consacre plus que jamais à la collaboration des *Annales* ». Cette profession de foi d'historien du jeune prêtre traduit son enthousiasme, mais aussi la ferme volonté, l'ambition de conquérir le marché de l'édition de l'histoire locale. Une fois installé à Digne, lui sont ouvertes les portes de l'évêché, de la préfecture, du dépôt naissant des Archives départementales, des revues et journaux locaux, et surtout des imprimeurs-éditeurs, en l'occurrence, celui des *Annales* et de l'évêché, Repos, qui publiera l'essentiel de ses œuvres. Moins de deux ans après son installation aux Sièyes, l'abbé Féraud fait paraître la *Géographie historique et biographique des Basses-Alpes*<sup>6</sup>. On passe alors de l'histoire locale, *stricto sensu*, du lieu de sa naissance, puis de ceux où il a résidé, à celle de l'ensemble du département. C'était reprendre le flambeau de ces statistiques départementales qui avaient fleuri en France depuis près d'un demi-siècle, quand l'administration napoléonienne avait demandé à tous les préfets de rédiger la *statistique*, la *topographie* du département que chacun avait en charge<sup>7</sup>. Celle des Basses-Alpes n'avait, semble-t-il jamais été écrite, en tout cas jamais imprimée. Les publications de l'abbé Féraud, si elles prennent alors une dimension départementale, ne dépasseront jamais ce cadre. J.-J.-M. Féraud, qui est né et a toujours vécu dans les Basses-Alpes, se donne pour mission de faire mieux connaître son département (le parent pauvre de ceux qui composent l'ancienne Provence, du point de vue

---

3. *Ibid.*

4. *Annales des Basses-Alpes*, IV, p. 13-25, 1841-42.

5. *Géographie historique et biographique des Basses-Alpes*, Digne, 1844.

6. *Op. cit.*

7. Sur ce sujet, cf. l'ouvrage de référence : M. N. BOURGUET, *Déchiffrer la France, La statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, 1988.

des ressources ou de la démographie, mais aussi des recherches historiques), et de contribuer à son illustration en publiant les faits glorieux de son histoire, les richesses que son terroir, si souvent ingrat, abrite, voire tient cachées, minéralogiques, botaniques et surtout archéologiques. Plus encore, la mission de l'historien consiste à entretenir ou raviver le souvenir des hommes illustres qui sont nés dans son département. Célébrer ses héros, ou simplement faire mention des hommes, pour une raison ou une autre, « remarquables », s'impose comme un devoir de mémoire. Cette préoccupation d'ordre prosopographique apparaît déjà dans le premier livre de l'abbé Féraud. Sa *Géographie historique* est aussi *biographique*, comme l'indique son titre, contenant l'ébauche du dictionnaire qui sera publié six ans plus tard.

L'ensemble des « œuvres littéraires imprimées » de l'abbé Féraud, comme il les désigne lui-même<sup>8</sup>, tous ces écrits d'histoire locale ou départementale, sont des compilations. L'abbé Féraud n'avait ni le goût, ni peut-être les compétences, de la lecture des archives manuscrites anciennes. Il mentionne dans plusieurs notices biographiques de son dictionnaire concernant des érudits locaux, ses contemporains, peut-être avec une note d'envie, leur compétence paléographique. Benjamin Maillet, (1797-1858), notaire et ancien maire de Riez, qui figure dans le *Dictionnaire* pour sa générosité (il avait légué des fonds à sa commune pour la fondation d'une « école gratuite des sciences, langues et beaux-arts »), « avait réuni une foule de documents historiques puisés dans nos archives communales ». Il était, paraît-il, « doué d'une facilité peu commune pour lire les écritures anciennes<sup>9</sup> ». Quand il ne « puise pas à pleines mains » dans les ouvrages publiés, comme il l'avoue avec candeur, c'était dans les mœurs du temps, l'abbé Féraud transcrit à peu près textuellement tout un chapitre d'un livre déjà publié. Dans sa *Dissertation sur le lieu de naissance de saint Mayeul*, il écrit : « Cependant, nous devons le dire avant de commencer, cette dissertation n'est point notre ouvrage. Elle est due à feu M. l'abbé Giraud, ancien curé de Valensole, auteur d'une vie de Saint Mayeul imprimée à Avignon en 1821 ». Quand il ne s'agit pas d'un ouvrage imprimé, l'abbé Féraud « exploite la mine féconde d'un précieux manuscrit », comme il le relate en détail dans la lettre, déjà

---

8. En dernière page de ses *Souvenirs religieux des églises de la Haute-Provence, suite et complément de l'Histoire, géographie et statistique des Basses-Alpes*, Digne, 1879.

9. J.-J.-M. FÉRAUD, *Biographie des hommes remarquables des Basses-Alpes*, Digne, 1850, 398 p. Le titre complet est le suivant : *Biographie des hommes remarquables des Basses-Alpes ou Dictionnaire historique de tous les personnages de ce département qui se sont signalés par leur génie, leurs talents, leurs travaux, la sainteté de leur vie, leurs vertus, ou leurs actes de bienfaisance, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par une société de gens de lettres.*

Les citations sans référence, dans les pages qui suivent, sont toutes tirées de cet ouvrage.

citée, qu'il adresse le 6 juin 1842 à la rédaction des *Annales des Basses-Alpes*. Ce manuscrit, « très volumineux et très bien écrit », dont il est le « dépositaire, grâce à l'obligeance d'un respectable ami, M. l'avocat Bouteille est l'ouvrage d'un pauvre et simple religieux, le Père Barrière ». Cette histoire de Manosque sera largement réutilisée, mêlée avec d'autres sources manuscrites ou déjà imprimées, dans le livre sur cette ville que J.-J.-M. Féraud publie en 1848<sup>10</sup>.

Les notices de la *Biographie des hommes remarquables des Basses-Alpes* sont aussi, pour la plupart, des compilations, des emprunts souvent servilement fidèles à d'autres sources déjà imprimées.

\*  
\* \*

Cependant, c'est bien l'abbé Féraud qui est l'auteur du dictionnaire biographique, même s'il est dit, sur la page de titre où son nom n'apparaît pas, que c'est l'œuvre collective d'une « société de gens de lettres ». Dans le cours d'un article de *Provence historique*<sup>11</sup>, Régis Bertrand donne une explication, un peu malicieuse, de la volonté de l'abbé Féraud de masquer son ouvrage sous une apparence collective. La raison en serait que la biographie de son auteur y figure en bonne place parmi les hommes remarquables des Basses-Alpes, sous la forme d'une notice de près de trois pages fort élogieuses. Désir de reconnaissance certes, mais qui trouve peut-être sa justification dans la mesure où les autres historiens bas-alpins ses contemporains, les Henry, Esmieu, Gras-Bourguet, Guichard, ou Laplane font aussi l'objet de notices plus ou moins longues, mais toujours louangeuses. L'abbé Féraud est bien le seul maître d'œuvre de ce dictionnaire. Mais, comme il le dit dans sa préface, il avait sollicité, par voie de presse ou par courrier, manière de donner un peu de publicité à son projet, le concours des élites de son département, suscitant l'envoi de notices biographiques. Certains articles du dictionnaire qui donnent un luxe de détails se rapportant à la vie de personnages très secondaires ou transcrivant sur deux pages la bibliographie exhaustive d'un médecin de Sainte-Tulle<sup>12</sup>, ne font sans doute que recopier des notices autobiographiques, peut-être revues et corrigées par l'abbé Féraud.

---

10. *Histoire civile, politique, religieuse et biographique de la ville de Manosque*, Digne, 1848.

11. Régis BERTRAND, « Erudits et historiens de Haute-Provence depuis le XVII<sup>e</sup> siècle », *Provence historique*, XXXVIII, 153, 1988, p. 312-313. Sur les sources de l'*Histoire de la ville de Manosque* de l'abbé Féraud, cf., même article, p. 310.

12. Louis, Joseph, Marie Robert, né en 1771, qui a publié, entre autres, une histoire des eaux de Gréoux, une histoire de Sainte-Tulle, sa patrie, mais il fut surtout connu pour ses dissertations médicales sur la « mégalthropogénésie », terme qu'il semble avoir lui-même forgé, désignant les moyens, pour un couple de géniteurs, de procréer des grands hommes (illustres ou seulement remarquables ?).

L'abbé Féraud assigne à son entreprise le but « d'opposer une digue aux ravages des temps avenir, de perpétuer les faits historiques présents et passés jusqu'à la postérité la plus reculée ». C'est « un monument plus durable que le marbre et l'airain que nous élevons à la mémoire de nos illustrations Bas-Alpines; monument que les ravages du temps ne sauraient détruire; monument dont chaque lecteur est le gardien ».

Non pas que J.-J.-M. Féraud méprise les monuments de pierre ou de bronze érigés à la mémoire de ses compatriotes. Il écrira plus tard, à propos de Pierre Gassendi, dans la seconde édition de la *Géographie historique et biographique des Basses-Alpes*<sup>13</sup>. « La ville de Digne et le département se sont honorés beaucoup en élevant un monument à la mémoire de cet illustre écrivain en 1851 » (un an après la parution de la *Biographie*). Il n'oublie pas de mentionner dans la notice sur Gassendi, l'existence de « son buste et son tombeau dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs » à Paris. Il relate aussi l'inauguration du monument érigé en 1833 à la mémoire du député Manuel, dans sa ville natale, Barcelonnette, seulement cinq ans après sa mort. Enfin, dans l'article qu'il consacre à Marc-Antoine Laugier, prêtre de Manosque qui fit une carrière littéraire assez brillante, aujourd'hui bien oubliée, à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle, il écrit : « Il serait désireux que sa ville natale élève un monument à la mémoire d'un écrivain aussi illustre ». Dans la notice suivante, consacrée au petit neveu de cet homme de lettres, fixé à Sisteron, qui s'occupa, avec son évêque, Mgr de Suffren-Saint-Tropez, de la réalisation du canal de Sisteron, il mentionne que « son nom a été gravé sur l'obélisque mémoratif élevé dans la ville de Sisteron ».

Peut-être faute de moyens, l'iconographie, non plus sculptée, mais gravée, est absente de la *Biographie des hommes remarquables*. Pas même Pierre Gassendi ou Manuel n'y figurent, dont l'effigie en médaillon sera toujours reproduite, celle de Manuel seule ou en compagnie de celle de Gassendi, sur les cartes départementales imprimées et illustrées qui auront une très grande diffusion dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

\*  
\* \*

Sur quels critères l'abbé Féraud va-t-il se fonder pour faire figurer les hommes « remarquables » dans son ouvrage ? Il s'en explique longuement dans sa préface afin d'essayer de justifier la présence « d'une foule de petits auteurs ou de personnages dont la réputation est circonscrite dans les limites du département ». Pour étayer sa démonstration, il utilise la distinction entre hommes célèbres ou illustres et hommes remarquables. Cette dernière

---

13. Cette seconde édition, revue et augmentée, est intitulée : *Histoire, géographie et statistique du département des Basses-Alpes*, Digne, 1861.

dénomination est celle qu'a choisie J.-J.-M. Féraud dans le titre de son ouvrage, alors qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>, Claude-François Achard, lui aussi sous le nom collectif d'une « Société de gens de lettres » (plus justifié ici<sup>14</sup>), avait intitulé son livre : *Dictionnaire des hommes illustres de la Provence*<sup>15</sup>. Comment être digne de figurer dans ce panthéon bas-alpin des hommes non pas seulement illustres, c'est-à-dire dont la notoriété a franchi les limites du département où ils sont nés, voire celles de la province à laquelle ils appartiennent, mais simplement remarquables ? « Toutes les fois qu'un personnage s'est distingué de la foule ou par ses vertus ou par ses bienfaits, ou par ses productions littéraires, ou enfin par sa position sociale, il a droit d'être compris parmi les hommes remarquables de son département ». Des critères aussi larges pouvaient laisser craindre que l'ouvrage de l'abbé Féraud, à l'image des dictionnaires biographiques départementaux édités par Flammarion cinquante ans plus tard, ne soit qu'une collection de notables locaux, propriétaires, négociants, petits industriels ou seulement maires de leur commune, conseillers généraux de leur arrondissement.

\*  
\* \*

Mémoire ancienne, mémoire immédiate : le dictionnaire biographique de J.-J.-M. Féraud, sur un total de 365 notices, en consacre 162 à des hommes remarquables ou illustres décédés il y a plus de vingt ans au moment de la parution de la *Biographie*, soit vers 1830. Quels critères a choisis l'abbé Féraud pour retenir dans son dictionnaire ces célébrités bas-alpines des temps passés depuis Saint Maxime, évêque de Riez au V<sup>e</sup> siècle jusqu'à Etienne-Michel Bouteille, médecin de Manosque « membre de plusieurs corps savants et auteur de divers ouvrages de médecine », décédé dans sa ville natale en 1816 ? Un assez grand nombre de notices de ces hommes remarquables des temps passés ont été recopiées, parfois avec leurs erreurs, même typographiques<sup>16</sup>, ou résumées à partir de celles qui avaient figuré dans des ouvrages déjà publiés. La première source, la plus abondante vient du *Dictionnaire des hommes illustres de Provence* d'Achard. Ce livre comprend environ 80 notices de personnages nés sur le territoire du département des Basses-Alpes. Pour l'arrondissement de Castellane, J.-J.-M. Féraud s'est aussi inspiré des

14. La dizaine de collaborateurs signent de leurs initiales les notices qu'ils ont rédigées.

15. Claude-François ACHARD, *Dictionnaire de la Provence et du Comtat Venaissin*, Aix, 1788, Genève, Slatkine Reprints, 1971.

16. Dans la notice consacrée à Jean Bernard, le dernier pasteur de Manosque, Féraud écrit qu'il s'est réfugié à « Vezay », pour Vevey, en Suisse, reproduisant la même erreur, typographique ou de lecture du manuscrit du docteur Bouteille, qui figure dans le *Dictionnaire des Hommes Illustres* d'Achard. Féraud, copiant Achard, donne le même prénom erroné de Joachim à ce pasteur.

livres de Laurensi<sup>17</sup> et de Gras-Bourguet<sup>18</sup>. Le flambeau de la mémoire biographique passe ainsi de main en main par l'écrit imprimé, voire manuscrit. Souvent, le seul fait qu'un personnage du passé ait déjà eu les honneurs d'une mention imprimée lui confère ses lettres de noblesse. Une republication perpétue son souvenir, le remet en mémoire. Les maillons de cette chaîne, les mécanismes de la transmission de la mémoire des hommes remarquables se laissent voir à la lecture du livre de Féraud. En voici un exemple : Etienne-Michel Bouteille, ce médecin de Manosque dont je viens de faire mention, avait rédigé les notices sur les hommes illustres de sa ville natale pour le dictionnaire d'Achard et c'est surtout à ce titre qu'il a l'honneur de siéger lui-même parmi les « hommes illustres » de cet ouvrage. L'abbé Féraud reprendra, en la développant, une notice sur ce personnage, la faisant suivre de celles de ses deux fils, tous deux aussi médecins. Il fait aussi figurer dans la biographie, sans les modifier, sans les sélectionner, tous les articles du docteur Bouteille insérés dans le *Dictionnaire des hommes illustres* d'Achard.

Comment va procéder l'abbé Féraud pour retenir, parmi les contemporains de son département, ceux qui vont mériter le brevet d'hommes remarquables et l'honneur de figurer dans son dictionnaire biographique ? Ce choix était beaucoup plus difficile que pour les générations passées. L'auteur ne pouvait plus s'appuyer sur une tradition d'illustration déjà bien établie dont, malgré le temps déjà écoulé, on a gardé la mémoire, orale, ou plus souvent écrite.

Le maître d'œuvre du dictionnaire biographique devait éviter au moins deux écueils : pécher par défaut en omettant, sciemment ou pas, des notables qui eux-mêmes s'estimaient dignes d'y figurer ; pécher par excès en publiant, de sa propre initiative ou sur la pression des intéressés, voire de leur entourage, des notices sur des contemporains dont les mérites sont bien minces. L'historiographe bas-alpin n'a pas toujours évité ce dernier défaut.

Il commence par honorer des dettes d'amitié, de déférence ou d'admiration en consacrant un certain nombre d'articles à des membres du clergé bas-alpin : d'abord, aux deux évêques de Digne qu'il a connus, Mgr Miollis et Mgr Sibour, qui, l'un et l'autre, par leur personnalité, méritaient bien une mention ; ensuite à certains de ses anciens professeurs du grand séminaire, enfin à d'autres ecclésiastiques, certains pour avoir officié dans sa ville natale à Riez, d'autres simplement pour leur grande piété. Ces prêtres, dont beaucoup n'ont rien publié, si l'auteur du dictionnaire n'avait

---

17. Joseph LAURENSI, *Histoire de Castellane*, 1775.

18. Elzéar GRAS-BOURGUET, *Antiquités de l'arrondissement de Castellane*, Digne, 1842, 2<sup>e</sup> éd.

pas été prêtre lui-même et ne les avait pas connus, n'y auraient sans doute pas été mentionnés. On peut dire la même chose de certains laïcs, comme ces quelques notables de Manosque, que l'abbé Féraud avait fréquentés durant les quatre années qu'il y fut vicaire, ou comme ce notaire et maire de Riez, auquel j'ai déjà fait allusion, cité simplement pour avoir constitué une rente destinée à la fondation d'une école.

Certains notables contemporains dont la présence parmi les hommes remarquables des Basses-Alpes n'est due qu'à une position sociale ou quelque action charitable ne semblent pas avoir fait partie du cercle des relations personnelles de l'abbé Féraud. Il en a repris les notices dans des sources imprimées assez récentes. La première est constituée par les notices nécrologiques qui figurent dans les livraisons des *Annales des Basses-Alpes* entre 1838 et 1847. L'abbé Féraud les insérera presque toutes dans son dictionnaire. La seconde source est constituée par une biographie départementale publiée il y a déjà plus de vingt ans, mais faisant une large place aux contemporains<sup>19</sup>. Féraud y fait allusion dans sa préface, attribuant « son peu de succès auprès du public » au manque d'objectivité, notamment sur le plan politique.

Dans ce dernier domaine, J.-J.-M. Féraud se défend de prendre parti. Dans ses notices sur les hommes politiques de son temps, qui sont aussi des notables, avocats, médecins, banquiers ou généraux en retraite, il se garde bien de rentrer dans les querelles de clans (entre les Duchaffaut et les Fortoul à Digne) ou les rivalités électorales et les haines personnelles (Laplaine et Laidet à Sisteron, Auguste Chais et Jean-Baptiste Gravier à Riez). Les articles de cette rubrique, s'ils gardent leur intérêt sur le plan biographique, comme le fait remarquer Philippe Vigier<sup>20</sup>, sont inutilisables pour une analyse d'histoire politique. Pour comprendre ce parti pris d'objectivité, il convient d'observer que l'année de parution du dictionnaire de J.-J.-M. Féraud, 1850, se situe au cœur de cette période troublée de la Seconde République.

\*  
\* \*

Afin de rester dans les limites du sujet : « Mémoire et commémoration en Provence », je me suis borné à étudier la production des illustrations bas-alpines, les manières qu'utilise l'auteur pour mettre en mémoire, immédiate, ses contemporains, mais aussi, les moyens qu'il met en œuvre pour garder

---

19. *Statistique morale de la France : Biographie des hommes remarquables dans tous les genres, ornée de lithographies*, par une société de gens de lettres, sous la direction de M. Andrau, Paris. Il s'agit d'une entreprise éditoriale à l'échelle nationale. La livraison du fascicule portant sur les Basses-Alpes, reliée dans le volume de la Bibliothèque nationale avec ceux des Bouches-du-Rhône et du Var, est datée de juin 1829.

20. Philippe VIGIER, *La Seconde République dans la région alpine : étude politique et sociale*, Paris, 1963.



la mémoire, ancienne, des hommes illustres des générations antérieures. C'est considérer la *Biographie des hommes remarquables des Basses-Alpes* comme un lieu de mémoire, pour reprendre l'expression utilisée par Pierre Nora comme titre de l'ouvrage qu'il a publié sur ce sujet.



Le *Dictionnaire historique* réunit, comme dans ces galeries de portraits qui couvraient les murs de la grande salle de certains châteaux, « tous les personnages de ce département qui se sont signalés par leur génie, leurs talents, leurs travaux, la sainteté de leur vie, leurs vertus, ou leurs actes de bienfaisance, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours », pour reprendre le sous-titre du livre de l'abbé Féraud. La galerie du château de Beauregard, dans le Loir-et-Cher, qu'on peut encore admirer, regroupa, sous Louis XIII, 363 portraits historiques classés par ordre chronologique. Dans l'ordre alphabétique, le *Dictionnaire* en réunit le même nombre, à l'échelle non plus planétaire, mais d'un département. A examiner cette dernière collection, à quelles conclusions conduit une vision synthétique ?

Si l'on retient le critère du statut socioprofessionnel, on est frappé par la prédominance des ecclésiastiques. Avec 138 notices, ils occupent beaucoup plus du tiers de la matière de l'ouvrage. Mais, à côté des évêques devenus des saints, des prélats ou des prêtres remarquables par leur piété ou leurs vertus, beaucoup de clercs sont mentionnés pour leurs écrits, religieux ou souvent profanes, et dans des genres différents, philosophique, historique, voire poétique. Avoir publié des livres, même quelque modeste plaquette, voire laisser quelques manuscrits, qu'on soit prêtre, médecin, historien local, juriste, agronome, constitue le plus sûr moyen d'entrer dans le panthéon des gloires du département. Peu importe la valeur de ces écrits. Le seul fait de « cultiver la poésie », comme ces magistrats ou ces grands propriétaires qui y passent une partie de leurs loisirs, mérite une mention dans le dictionnaire. Une dame dignoise, contemporaine de l'abbé Féraud, Elisa Beau de Lamonta, a droit à une longue notice avec citation de ses poésies pieuses. Parmi la petite dizaine de femmes mentionnées, elle est la seule à l'être pour ses productions littéraires. Les autres le sont pour leur piété ou leur sainteté, une pour sa bravoure, une autre pour son héroïque pudeur<sup>21</sup>.

---

21. Il s'agit de la fille du premier consul de Manosque, une demoiselle de Voland, qui, pour échapper à l'attention de François 1<sup>er</sup>, attiré, lors d'un passage dans cette ville, par sa grande beauté, s'était mutilé le visage au vitriol. A propos de ce personnage, dans son *Histoire de Manosque*, l'abbé Féraud exprime son regret « que la ville de Manosque n'ait pas élevé un monument qui nous transmitt avec son nom, le souvenir vivant d'une action si belle et si digne de louanges ».

Le choix du statut socioprofessionnel n'est peut-être pas toujours pertinent pour analyser la matière du *Dictionnaire*.

Certains juristes, certains médecins ou certains militaires sont plus connus par leur carrière politique que pour leurs talents d'orateur, leur sens clinique ou leur courage. Le docteur Honnorat qui exerça la médecine dans sa jeunesse et qui devint plus tard directeur des Postes de Digne, reste connu, encore à présent, pour son dictionnaire provençal. Cependant, un comptage global met en évidence, une fois mise de côté la cohorte des ecclésiastiques, que les médecins (47) viennent juste avant les juristes (43), bien avant les militaires (31).

Les artistes du passé ou contemporains sont peu nombreux. A défaut d'avoir vu naître Pierre Puget, le département peut s'enorgueillir d'avoir, parmi ses compatriotes, un certain Marc Bertrand dit « Marquetas », natif de Soleilhas, colosse doué d'une « force prodigieuse » qui servit de modèle au célèbre sculpteur.

Du point de vue de l'économie, les quelques chevaliers d'industrie du département, en particulier les Engelfred, Trotabas ou Honnorat de la haute vallée du Verdon, qui ont réussi à développer une activité textile lainière<sup>22</sup>, n'ont pas les honneurs du dictionnaire. Seuls trois ou quatre négociants-banquiers, à Digne et à Manosque, y figurent. En revanche, l'abbé Féraud porte un grand intérêt au développement de l'agriculture. Il signale toujours les promoteurs de l'irrigation, à Sisteron (canal de Saint-Tropez) ou à Manosque (canal de La Brillane). Il cite en exemple les propriétaires fonciers qui se préoccupent de progrès agronomiques, comme l'introduction de la pomme de terre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou, à son époque, des prairies artificielles, l'acquisition de nouvelles charrues, enfin, à Sainte-Tulle et à Manosque, la recherche et la diffusion de techniques rationnelles de sériculture.

Certains des hommes remarquables du département des Basses-Alpes sont les seuls de leur nom à figurer dans le dictionnaire. Leurs parents, nobles, bourgeois, modestes ménagers ou artisans, n'ont rien fait qui mérite qu'on les signale. En revanche, phénomène qui n'est bien sûr pas propre à la Haute-Provence, beaucoup, dans l'ordre alphabétique de l'ouvrage, sont précédés de leur père ou d'un oncle, accompagnés de leurs frères, suivis enfin de leurs fils ou d'un neveu. La *Biographie des hommes remarquables* commence par les deux frères Abeille, de Riez, Gaspard, ecclésiastique et poète, membre de l'Académie française, (1638-1728) et Scipion, « qui se distingua dans l'art de guérir; auteur d'un traité d'ostéologie, mort à Paris en 1697 ». La palme familiale de l'illustration est détenue par les Penna, coseigneurs de Moustiers. Pas moins de six membres de ce lignage sont mentionnés par l'abbé

22. Cf. Mireille MISTRAL, *L'industrie drapière dans la vallée du Verdon*, Nice, 1951.

Féraud, d'Hugues de Penna, troubadour du XIII<sup>e</sup> siècle, et de son frère Boniface « preux chevalier » jusqu'à, trois siècles plus tard, la cohorte de quatre frères remarquables, le premier, chevalier de Rhodes, le second « célèbre professeur royal de mathématiques à Paris », (comme Gassendi un siècle plus tard), le troisième, médecin du roi Henri III, le dernier enfin, conseiller au Parlement et « savant jurisconsulte ». Même la gloire de Gassendi, ce fils d'un modeste ménager, ne masque pas entièrement, ou contribue à la raviver, la mémoire d'un de ses frères, docteur en théologie et savant lettré, mort jeune en Avignon, ni celle de son neveu Pierre Gassend, « avocat renommé et bienfaiteur insigne de l'hospice de Digne ».

Vaut-il la peine d'interroger la mémoire des hommes qui vivent la fin du XX<sup>e</sup> siècle afin d'apprécier comment le « monument plus durable que le marbre et l'airain » élevé par l'abbé Féraud à la gloire de son département a résisté aux ravages du temps ? Sans tenir compte de ces hommes simplement « remarquables » par leur vertu ou leur piété, qualités qui s'effacent vite du souvenir, même à l'échelon local, combien des hommes illustres mentionnés dans le dictionnaire de Féraud comme « des célébrités françaises », et qui avaient eu, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les honneurs des biographies nationales de Firmin-Didot, de Michaud, de Quérard, figurent encore dans les Larousse, Robert ou *Encyclopaedia Universalis* qui paraissent aujourd'hui ?

Alain COLLOMP